
Nombre de membres

en exercice: 14

Présents : 11

Votants: 13

Séance du 05 mai 2023

L'an deux mille vingt-trois et le cinq mai l'assemblée régulièrement convoquée le 05 mai 2023, s'est réunie sous la présidence de

Sont présents: Yves ANDREUX, Fatma ARDA, Etienne BILLARD, Jean-Charles BRIDET, Pierre COUTURIER, Valérie GRANGER, Frédéric IAMETTI, Yasminah LAMURE, Pascal LARGE, Guy RANCHIN, Anne TRICO

Représentés: Clémence GILABERT par Yves ANDREUX, Nathalie LACOUR par Pascal LARGE

Excuses:

Absents: Kévin JUILLARD

Secrétaire de séance: Valérie GRANGER

1 DÉLIBÉRATIONS

1.1. Rénovation du terrain de tennis

Le conseil donne son accord, unanime, pour la rénovation complète du terrain de tennis.

Le marché sera attribué à LAQUET TENNIS (la Roche Vineuse), pour un montant HT de 30537,30 €.

1.2. Achat d'un tracteur tondeuse multifonctions

Le conseil donne son accord pour l'achat de cet équipement, en remplacement de la tondeuse arrivée en fin de vie et d'un entretien coûteux. Montant HT : 17 741,97 €.

1.3. **Avis sur le PPGDID** (Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information du Demandeur).

C'est une demande de MBA. Le conseil émet un avis favorable.

1.4. Demande de MBA d'approbation du **montant des attributions de compensation pour 2023 de la compétence petite enfance.**

Le conseil approuve le montant de 3 209 € qui sera déduit de l'AC (Allocation de Compensation). Soit 2294 heures 1,40 €/h.

Le taux horaire est proportionnel au nombre d'heures utilisées ; au-delà de 15 000 h il est de 5,37 €/h. Cela traduit la politique de MBA de soutien aux plus petites structures.

2. LA VIE COMMUNALE

2.1. TRAVAUX

a/ Réfection des voiries des rues de Malpertuis, des guillots (partiellement), de la Calatière

5 réponses reçues, négociations en cours avec réponse pour XXXXX.

Dépouillement le 12 mai avec le maître d'œuvre.

Un conseil est programmé le 16 mai à 19 h pour délibérer sur l'attribution du marché.

b/ Rue des Sources

Le conseil donne son accord pour confier à 2AGE l'étude topo et l'avant-projet d'aménagement de cette voirie ; pour un montant de 2 950 € HT.

c/ Rue des Closailles

L'enfouissement par le SYDESL est prévu fin 2023; ensuite de quoi nous referons la voirie en 2024.

d/ Rue des Foreys : l'aménagement sera réalisé en 2024

e/ Projet de chaufferie bois (école, cantine, mairie)

Une première étude thermique des bâtiments par caméra thermique est plutôt positive, il n'y a pas de graves défaillances.

Le SYDESL doit rendre son étude pour fin juillet 2013.

f/ Projet de création logements aux Buchardières

Une réunion de travail est prévue le 10 mai à 18 h, pour définitivement statuer sur la suite à donner.

g/ City stade : en attente de la décision du Préfet de Région.

2.2. SIVOM

- Appel d'Offres lancé pour la fourniture des repas ; c'est une obligation réglementaire.

- Il a été décidé de porter l'allocation annuelle accordée aux écoles pour l'achat des fournitures à 60 € par élève.

A noter une nouvelle fois l'effort consenti par le SIVOM (c'est-à-dire les communes) en faveur des écoles.

2.3. DIVERS

a/ Flavescence dorée

Le Maire est intervenu via Panneau Pocket et le site pour inciter les habitants de Vinzelles à participer à la "consultation publique" relative aux traitements insecticides qui pourraient être rendus obligatoires.

Il s'agit, en accord avec l'ODG (qui représente les exploitants du cru) de refuser de tels traitements. L'ODG propose une lutte sans insecticides.

Souhaitons être entendus par les pouvoirs publics (Préfecture de Région), par ailleurs chantres écologiques.

b/ Vente de l'immeuble du Petit Trou (terrain et bâtiments)

Signature de la vente chez le notaire prévue le 15 mai ; 122 200 € net vendeur.

c/ Cérémonie du 8 mai : RV devant la salle des fêtes à 11:30.

d/ Rencontre Vinzelles 63 le 3 juin.

Un tract est disponible et sera porté dans les boîtes aux lettres dès le 6 mai.

Le prix de la participation a pu être réduit au minimum grâce au soutien financier de l'association Rencontres et Loisirs.

